Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS: Par la Poste. Un An 20 francs. — Six Mois 10 —. — Trois Mois 5 —. — Départem. non-limitrop. et Etrang., port en sus.

PUBLICITÉ: Annonces, la ligne 0.30. — Réclames 0.60. — Faits-divers 1.20. — Chronique locale 2.50.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES
du 7 Janvier 1906

LISTE RÉPUBLICAINE LIBÉRALE

MM.

Alfred DUMONT, maire de Dunkerque, chevalier de la Légion d'Honneur;

Étienne ARNOULD, industriel, adjoint au maire de Merville;

Le général Joseph JEANNEROD, ancien commandant du 1er Corps d'armée à Lille, grand officier de la Légion d'honneur.

Emile SCRIVE, conseiller général et membre du Comice agricole de Lille.

Alfred DUPONT-DRUON, président de la Chambre des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, avocat à la Cour d'appel de Douai.

Henri NAMUR, notaire honoraire, ancien président de la Chambre des Notaires de Valenciennes.

Emile MORAUX, docteur en droit, propriétaire à Cambrai.

Paul JEAN, docteur en médecine à Maubeuge.

Ce farceur de Défontaine !

Quand je vous disais que les fameux congrès sénatoriaux d'Avesnes et de Maubeuge, agrémentés de la réunion cocasse d'Aulnoye, n'étaient qu'une farce destinée à berner les bons délégués sénatoriaux du Bloc !

Pasqual et son ami Maxime avaient si bien conscience de leur rôle de comédiens qu'ils n'ont voulu laisser pénétrer dans les coulisses de leur théâtre que des amis sûrs.

Et la consigne fut d'autant plus rigoureuse qu'elle était faite, contre ses confrères, par le rédacteur en chef de *l'Observateur*, l'homme-lige du Parti blocard.

Depuis lors, pour excuser sans doute son intransigeance farouche, ce journaliste a parlé comme un concierge, de ce qui s'était passé au Congrès d'Avesnes. Il avoue que si toutes ces précautions avaient été prises, c'était *afin de ne pas donner aux réactionnaires le spectacle réjouissant des divisions intestines* du parti, *certaines discussions ont, en effet, été très acerbes, discourtoises même*, il y eut des *mots désagréables*, des *épithètes malsonnantes*, bref, il y eut toute une brouille du ménage, dont il ne fallait pas que le public fut informé.

On le voit, grâce à la discrétion de *l'Observateur*, le public n'en sait rien.

Ce que le public ignore aussi, bien que nous l'ayons dit la veille même du Congrès, c'est que la brouille et les ennuis sont venus du fait de M. Défontaine, manœuvrant pour faire attribuer une place dans la liste blocarde à son ami le F∴ Fichard, M. le délateur Debierre.

On n'en voulait pas, de cet encombrant personnage, dans l'entourage de Pasqual et de Maxime : il est si compromettant avec son fourbi de casseroles et ses prétentions à devenir quelque chose sur les bords de la Sambre, ne pouvant rien être ailleurs.

Or, il s'agissait de le faire admettre malgré tout à côté d'Evrard Eliez, parmi ces inébranlables soutiens des principes républicains qui s'appellent Maxime Lecomte et Bersez.

Il s'agissait d'imposer le socialiste radical directeur du *Petit Nord* aux électeurs d'Avesnes, braves propriétaires, honnêtes pères de famille, cultivateurs ou rentiers, hommes délégués sénatoriaux.

Et, ma foi ! Défontaine eut peur des *divisions intestines*, des *discussions acerbes*, avec *épithètes malsonnantes* qui ne manqueraient pas de se produire au Congrès d'Avesnes, dès qu'on y prononcerait le nom de Debierre.

Il imagina aussitôt un autre scénario et de son côté il convoqua ses électeurs à Maubeuge, afin d'opposer congrès à congrès, décision à décision.

Afin de corser l'affaire et de brouiller encore davantage les jeux, il attendit au passage à Aulnoye les délégués de Quesnoy pour les détourner d'Avesnes et les attirer à Maubeuge. Quand tout fut arrangé, a il y ent, écrit M. Lozé, un jour, sur une banquette, — à la Chambre des députés — une conversation entre Défontaine, Guillain et moi où notre collègue de Maubeuge nous a fait littéralement pouffer de rire, en nous racontant les histoires des réunions d'Aulnoye et d'Avesnes ».

Et c'est ainsi que MM. les délégués sénatoriaux du « bloc » d'Avesnes ont été roulés par ce farceur de Défontaine. C'est ainsi qu'au congrès de Lille on leur imposa l'encombrante personnalité du F∴ Debierre, sans qu'il se trouvât personne pour protester contre une candidature dont la seule pensée donnait la nausée aux plus intrépides blocards.

Les délégués sénatoriaux d'Avesnes se laisseront-ils berner, jouer, tourner en ridicule jusqu'au bout, jusqu'au vote du candidat Fichard ?

Nous voulons espérer qu'ils se garderont du piège tendu à leur bonne foi, à leur indépendance et que, dégoûtés du rôle de badauds qu'on veut leur imposer, ils jetteront au panier d'ordures la pièce et ses auteurs.

STÉPHANE.

ECHOS

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

M. l'abbé Paul Dupuis, nouveau prêtre, d'Hallennes-les-Haubourdin, est nommé vicaire à Tourcoing-Saint-Eloi (Blanc-Seau).

NOUVELLES MILITAIRES

Le ministre de la guerre a décidé que des essais de bandes molletières — telles que les comporte la nouvelle tenue — seraient faits dans les 1er, 8e et 20e corps.

Le 33e, à Arras, sera chargé d'expérimenter, l'année prochaine, la bande molletière destinée à remplacer la petite jambière au cuir.

DÉBALLAGE OU LIQUIDATION

Le commerce local français se plaint avec raison de la concurrence de certains industriels qui, sous prétexte de liquidation et de déballage, vendent à des prix qui ne peuvent être pratiqués sur place ; la loi de 1841 sur la vente aux enchères est devenue insuffisante à ce sujet.

M. Thierry, préoccupé de cette situation, vient de déposer à la Chambre des députés une proposition qui tend à compléter cette loi, en édictant les dispositions suivantes :

Les ventes de marchandises neuves, non comprises dans les prohibitions de la loi de 25 juin 1841, sur les ventes aux enchères, ne pourront être faites sous la forme de soldes, liquidations, ventes forcées ou déballages, sans une autorisation spéciale de la mairie de la ville où la vente doit avoir lieu.

Pour obtenir cette autorisation, le demandeur sera tenu de fournir un inventaire détaillé des marchandises à liquider en indiquant leur importance en numéraire, et le délai nécessaire pour leur écoulement.

Il pourra être tenu de justifier de la provenance des marchandises par la production de ses livres et de ses factures.

Pendant la durée de la liquidation, il lui sera interdit de recevoir d'autres marchandises que celles figurant à l'inventaire pour lequel l'autorisation aura été accordée.

L'autorisation ne pourra être donnée que si la marchandise provient du lieu même où elle doit être écoulée sous forme de liquidation.

SUCRES ET BETTERAVES

Du *Journal des Fabricants de sucre* :

La température diurne a été généralement basse, mais supérieure de quelques degrés au point de congélation. Les précipitations atmosphériques ont été insignifiantes; cependant le ciel est resté couvert et le temps a été souvent brumeux et sombre. Au point de vue agricole, une température basse et sèche est désirable. En ce qui concerne la fabrication du sucre, les conditions météorologiques de la dernière huitaine ont été relativement favorables à la conservation des betteraves en silos. Le travail de la betterave a d'ailleurs pris fin dans un bon nombre de fabriques. Au 15 de ce mois, 117 fabriques contre 252 l'an dernier, avaient terminé les travaux de défécation des jus et il restait en activité 175 fabriques contre 18 l'année passée. La fabrication, d'après cela, se prolongera vraisemblablement, cette fois dans plus d'une fabrique jusque vers le milieu de janvier, et, dans ce cas, le rendement industriel final dépendra beaucoup de la température.

A l'étranger, le travail des fabriques de sucre de betterave se poursuit sans incident. Pour la Russie, la production de sucre de la campagne en cours est jusqu'ici estimée, en dépit des troubles profonds actuels, à 1 million de tonnes.

Pour l'ensemble de l'Europe, M. Otto Licht, de Magdebourg, chiffre la superficie betteravière de cette année à 1.878.978 hectares, contre 1.610.800 hectares en 1904 ; la récolte des betteraves à 47.725.000 tonnes, contre 31.970.850 tonnes en 1904-05 ; la production du sucre, au brut, à 6.825.000 tonnes, contre 4.626.233 tonnes en 1904-05. Par suite, le rendement cultural serait de 25.400 kg. de betteraves par hectare contre 19.970 kg. en 1904 ; le rendement en sucre, de 14,30 0/0 de betterave contre 14,47 0/0 en 1904-05 ; le rendement en sucre par hectare, en brut, de 3.632 kg., contre 2.873 kg. en 1904-05.

L'administration des contributions indirectes vient de publier le tableau des résultats de la campagne indigène 1905-1906 arrêtés au 15 décembre 1905. Il y avait, à cette date, 175 fabriques en activité contre 18 en 1904-05 et 117 fabriques, contre 252 l'an dernier, avaient terminé les travaux de défécation. Le volume des jus soumis à la défécation était de 87.348.393 hectolitres, contre 55.429.417 hectol. 58 litres en 1904 ; la densité moyenne des jus soumis à la défécation, de 5°45 contre 5°43 ; les charges correspondant au rendement légal à raison de 1500 gr. de sucre raffiné par hectolitre et par degré de densité des jus soumis à la défécation, de 714.127.930 kil., contre 451.738.208 kil., et la production en sucre turbiné, valeur en raffiné, de 799.104.386 kg., contre 540.290.519 kg. en 1904-05. Le rendement en sucre raffiné par hectolitre de jus ressort à 9,15 contre 9,21 l'an dernier, et le rendement par degré de densité à 1,67 contre 1,69 en 1904.

La chambre syndicale du syndicat des fabricants de sucre de France a décidé, à l'unanimité, la création d'une « Caisse de liquidation » pour les sucres. Le bureau est chargé de la constitution de la Société, dont les statuts seront établis par Me Dufour, notaire à Paris. Le bureau prendra les dispositions nécessaires à la préparation de l'émission des actions dans la séance de vendredi 29 décembre. Le capital est fixé à 2.500.000 fr. et le minimum des souscriptions à 5.000 fr.

GÉOGRAPHIE RADICALE

Comment assurer au Sénat la représentation des intérêts de la Flandre agricole ? se sont demandés les radicaux.

C'est bien simple; si l'agriculture est malade, il faut un médecin pour la tuer, et ils ont choisi Debierre, qui n'a d'agricole que son nom de guerre « de Faverulles » ; mais ce n'est pas à nos cultivateurs des Flandres qu'on fera prendre des fèves pour des pois.

Comment représenter l'industrie et le commerce centralisés plus particulièrement dans l'arrondissement de Lille. Prenons un notaire, choisissons-le dans le pays d'Avesnes, où les pâtures occupent plus de place que les métiers et les magasins, ont dit les radicaux.

Comment prouver que nous ne sommes pas des antimilitaristes ? se sont-ils demandé encore. La chose est facile, prenons Debierre qui a « casserolé » la plupart de ses officiers.

Quelle épithète accoler au nom de ce mouchard, pour dérider la rate des délégués sénatoriaux ? s'est dit avec anxiété M. Potié. Et il a tout simplement appelé Debierre un homme « simple et *loyal* » dans son discours aux délégués sénatoriaux de Lille.

Maxime a ri (on est bien forcé d'être honnête quand on n' peut pas faire autrement), mais Debierre s'est demandé si Potié se payait sa tête.

GAZETTE DU NORD

— **M. Mille**, nouveau prêtre, originaire de **BOIS-GRENIER**, a célébré sa première messe, le jour de Noël, à dix heures et demie, en l'église de sa commune natale.

L'église était trop petite pour contenir toutes les personnes accourues afin de témoigner leur sympathie au jeune prêtre qu'un cortège de cavaliers et de vélocipédistes avait conduit du passage à niveau de la rue Marie à l'église de Bois-Grenier.

On annonce la mort :

— A **QUESNOY-SUR-DEULE**, de **Antoinette Desreumaux**, fille de M. et Mme Pierre Desreumaux-Mercier, rappelée à Dieu à l'âge de 3 ans.

— Mercredi, ont eu lieu, à **DUNKERQUE**, les obsèques de **M. Paul Michel**, doyen des maîtres-imprimeurs de Dunkerque.

La croix était portée par M. Annicot, conducteur des Ponts-et-Chaussées.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Minet, Chiroutre, Landais, Braseur, Coddée et Coursier.

Au cimetière, M. Minet a prononcé un discours dans lequel il a retracé la vie de travail du regretté défunt.

— Mercredi matin, en l'église d'**ERQUINGHEM-LYS**, ont eu lieu au milieu d'une nombreuse affluence, les funérailles de **M. Louis Werquin**, sapeur à la compagnie de pompiers, dont une section en armes rendait les honneurs.

Au cimetière, M. Catteau, lieutenant, a adressé un dernier adieu au défunt. Il en a retracé la vie toute de travail et de dévouement à ses concitoyens.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

— Mercredi, à midi, a été célébré, en l'église Saint-Martin d'Esquermes, à **LILLE**, au milieu d'une nombreuse assistance, le mariage de **Mlle Renée Delebart**, fille de M. et Mme Delebart-Pech, avec **M. Elie Talayrach**, fils de M. et Mme Talayrach-Planes, négociant à Perpignan.

Les témoins de la mariée étaient MM. Emile Vanlaer, notaire à Lille, et Maurice Gillotin, industriel à Saulcy-sur-Meurthe, ses beaux-frères; ceux du marié étaient MM. Emile Boix, docteur en médecine à Paris, et Jules Mazard, propriétaire à Narbonne.

— Nous apprenons les fiançailles de **M. Pierre Charvet**, fils de M. et Mme Charvet-Mottez, d'**ARMENTIÈRES**, avec **Mlle Marie Bouvarlet**, fille de M. et Mme Georges Bouvarlet, de **COUDEKERQUE-BRANCHE**.

Nous adressons aux deux sympathiques familles toutes nos félicitations, et aux fiancés nos meilleurs vœux de bonheur.

— On annonce les fiançailles de **M. Fernand Rouillon**, huissier audiencier près le Tribunal civil de Béthune, avec **Mlle Gabrielle Buisine**, de La Bassée.

Une manifestation syndicale
A DENAIN

Les syndicats de la métallurgie, de la batellerie et des mineurs avaient organisé, lundi, une manifestation plus politique que professionnelle qui n'a eu qu'un léger succès de curiosité. A midi, les groupements précédés de leurs drapeaux, d'une fanfare improvisée qui ne connaissait que des chants révolutionnaires, de MM. Chavonin, Bexant, Desmons et quelques autres, sont partis de la place Gambetta et se sont dirigés sur la place de la Mairie.

M. Selle, maire, et les membres de la municipalité, reçoivent les manifestants sur le perron ; le maire salue les citoyens, mais est désappointé de constater que les mineurs et métallurgistes brillent un peu par leur absence : Quelques « bons conseils de M. Selle et c'est tout ». On prend les vins d'honneur.

A quatre heures, c'était la conférence, mais seul M. Chavonin était là au milieu des bateliers. Pour tuer le temps, on chante les chants chers à Hervé.

Enfin, ces messieurs du parti arrivent ; on veut former le bureau, mais cela ne marche pas tout seul ; on s'attrape, on se donne des coups de poing, on se lance des injures ; puis enfin, le calme se rétablit et les orateurs peuvent prendre la parole ; ils le font dans les termes que l'on sait et qui leur sont habituels. C'est une parlotte socialiste et un pressant appel à l'union, appel bien de circonstance, car on n'a pas l'air de s'entendre dans le groupement.

Bref, la séance fut levée à sept heures du soir.

LILLE

EPHEMERIDES

29 décembre 1852. — Grave accident à l'église Saint-Maurice. Trois ouvriers maçons, occupés à réparer la voûte, tombent sur le pavé du chœur : deux morts, un grièvement blessé.

INCENDIE RUE PRINCESSE
Quatre enfants en danger

Jeudi matin, vers 10 h. 1/2, un incendie a éclaté rue Princesse 30.

L'immeuble incendié est un bâtiment à 3 étages, surmonté d'un grenier.

Le rez-de-chaussée est occupé par Mme Halloy, veuve d'un ancien inspecteur de police. Le premier étage par M. Huret et sa famille; au second habite M. Lesage; au troisième M. Halloy fils, sa femme et leurs quatre enfants.

M. Halloy était à son travail à la manufacture des tabacs ; sa femme était partie à la cartoucherie de l'Arsenal, où elle est employée. Les quatre enfants, dont l'aînée a une douzaine d'années, et la plus jeune six ans, étaient restées seules.

Vers dix heures et quart, l'aînée des fillettes aperçut de la fumée dans la chambre où jouaient ses petites sœurs. Elle prit peur et appela Mme Lesage. Celle-ci fit descendre les enfants dont les plus jeunes étaient à peine vêtus.

Les pompiers du Dépotoir, dont le poste est contigu, furent prévenus. Le feu déjà dévorait le grenier et gagnait rapidement tout le troisième étage. On ne put sauver que quelques meubles.

La pompe à vapeur arriva. A l'aide de la grande échelle on put atteindre le foyer de l'incendie, et réussir à circonscrire le fléau au troisième étage, mais l'eau avait causé de tels dégâts que les autres logements étaient inhabitables.

Sur les lieux du sinistre nous avons remarqué MM. le commandant Druez et de nombreux officiers; Vivier des Vallons, commissaire central; Legrand-Herman, conseiller municipal.

Le service d'ordre était assuré par la police, la gendarmerie et un piquet du 43e et du train, etc.

APRÈS L'INCENDIE
Bel exemple de charité

M. Duburcq, adjoint, voisin des sinistrés, en voyage au moment où l'incendie avait éclaté, arriva. Comme les pauvres locataires de la maison, contemplaient, navrés, le petit mobilier sauvé des flammes, se demandant avec angoisse où ils allaient trouver un gîte, aussitôt, le sympathique adjoint au maire se mit en route; il loua, en tenant compte des besoins de chaque famille, des appartements susceptibles de les recevoir, paya de ses deniers le premier mois de location, et courut au bureau de bienfaisance pour assurer aux victimes du fléau, du pain, des couvertures et des secours.

Non content de payer de sa personne et de sa bourse, il associa sa famille à sa charitable initiative, et, grâce aux démarches de sa fille, une souscription à domicile immédiatement ouverte dans le quartier permit d'adoucir un peu l'infortune des habitants du 30 de la rue Princesse.

Nous nous plaisons, au nom des voisins, à remercier M. Duburcq du bel exemple de charité et de solidarité qu'il a donné en cette circonstance : il a acquis un nouveau titre à l'estime de ses concitoyens.

NE L'OUBLIEZ PAS

Nous rappelons que le BULLETIN IMMOBILIER de *La Croix du Nord* paraît les mercredis et samedis en dernière page du journal.

L'insertion ne coûte qu'un franc, et à forfait pour un mois, cinq francs.

Nos lecteurs ont l'avantage tout en payant un prix très modique, de profiter de la publicité d'un organe des plus répandu, et ont, par le fait même, la certitude de trouver ce qu'ils demandent.

Jeunesse Catholique (paroisse Sainte-Catherine). — La réunion mensuelle a eu lieu au Cercle Saint-Pierre hier jeudi. Cent trente jeunes gens avaient répondu à l'invitation qui leur avait été faite.

Après une allocution de M. Truffin, membre du Cercle d'études, fut donnée par un jeune très documenté, une conférence très instructive sur l'Amérique : institutions, mœurs, industrie, accompagnées de très belles projections.

L'auditoire se retira instruit et charmé.

Le conférencier mérita les plus vifs remerciements pour le plaisir qu'il a procuré aux camarades en parlant du pays dont il a vécu la vie quelques mois.

La séance commencée par une audition de phonographe se termina, selon l'habitude, par une partie récréative très intéressante.

Saint-Martin-d'Esquermes. — C'est dimanche prochain 31 décembre que sera offert l'*Arbre de Noël* aux enfants et jeunes gens du patronage St-Nicolas. Ceux-ci interpréteront à cette occasion un beau drame en trois actes : *Georges l'ouvrier* et *Les Bergers à la Crèche*, gracieux tableaux de Noël.

La soirée commencera à 5 h. 1/2 précises et se terminera vers 8 heures. On ne présentera pas à domicile de cachets d'entrée; ils pourront être pris soit aux nos 9 ou 11, rue de Canteleu, soit à la porte d'entrée (premières 1 fr.; secondes 0,50.

Congé du Nouvel An. — Les bureaux de la Mairie seront fermés les 1er et 2 janvier, à l'occasion du Nouvel An. Les musées seront également fermés les 1er et 2 janvier.

Hospices. — La Commission administrative vient de recevoir d'un généreux anonyme une somme de 899 fr. 15.

Elle s'empresse de lui exprimer ses plus vifs remerciements.

Comité de révision des listes électorales. — La réunion du Comité du 1er bureau se tiendra ce soir, à 8 h. 1/2 précises, estaminet Lodieu, 213, rue Solférino. Ordre du jour : Rentrée des listes. — Prière de faire parvenir.

Auto et car. — Jeudi matin, vers 11 h., un automobile appartenant à M. Robiaux, directeur des mines de Dourges, à Hénin-Liétard, longeait la rue d'Artois, se dirigeant vers la place Philippe-Lebon.

L'auto était conduit par M. Emile Blaselle, 36 ans, rue des Anges, à Hénin-Liétard ; à ses côtés se trouvaient M. Laurent Thorel, 27 ans, employé aux mines de Dourges. Dans le véhicule étaient M. André Robiaux, 27 ans, et M. Petit, de Roubaix.

A hauteur de la rue Montaigne, le chauffeur voulant éviter une voiture qui sortait d'une maison, fit une embardée et alla se jeter contre un car L qui arrivait.

L'arrière de l'auto fut démoli : la voiture est hors d'usage. Le tramway a été aussi endommagé.

Quant aux quatre voyageurs, trois en sont sortis indemnes; le quatrième, M. Thorel, a été blessé à la figure par un éclat de vitre. Il a reçu dans une pharmacie voisine les soins du docteur Warein qui a dû pratiquer des points de suture.

Où s'arrêtera leur audace ? — Dans la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs ont pénétré dans le marché Saint-Nicolas, après avoir brisé un carreau du côté de la rue Saint-Nicolas. Ils ont fracturé deux tiroirs où se trouvait quelque argent. Ils ont aussi emporté deux gigots.

C'est égal, un vol au marché St-Nicolas, à deux pas de la Grand'Place, voilà qui n'est pas banal !

Le drame de la rue des Etaques. — M. le docteur Duthilleul, qui avait été chargé d'examiner les blessés, vient d'envoyer son rapport à M. Coupilland.

Le médecin-légiste ne peut se prononcer sur l'état de Delmotte. Un poumon a été atteint, et son état n'est pas rassurant.

La fille Bracke semble remise, mais le médecin a constaté que contrairement aux allégations de Blanckaert, le meurtrier avait bien l'intention de la blesser.

Le coup de couteau de la rue des Guinguettes. — M. Carré de Malberg a confronté Lecocq et sa victime Mlle C...

L'interrogatoire a surtout porté sur l'importance de la lettre relative au vol de la rue de Douai.

Lecocq a prétendu que les détails qu'il avait fournis n'avaient été inventés par lui que pour faire peur à Mlle C...

Celle-ci, au contraire, a affirmé que Lecocq lui avait garanti l'exactitude des détails en lui recommandant le plus profond silence.

Une vieille affaire. — Nous avons relaté l'arrestation pour escroquerie de M. B..., dit d'A..., demeurant à Bondues.

M. B..., qui avait été l'objet d'une mise en liberté provisoire, vient de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu.

Arrestation. — Sous ce titre, nous avons relaté hier l'arrestation d'un charretier nommé Liétart. Cet individu a dérobé à la ville de Lille quatre tombereaux de pavés, qu'il a revendus ensuite à M. S...

Il passera incessamment devant le Tribunal correctionnel.

Arrestation d'un repris de justice. — Jeudi soir, vers 7 heures, l'agent de sûreté Joinville, de passage à la gare, aperçut un repris de justice, Edmond Devos, 28 ans, journalier, sous le coup d'une interdiction de séjour. Il l'arrêta.

Devos suivit d'abord docilement l'agent, mais arrivé à l'angle des rues de Fives et de Bas-de-Wedde, il fit mine de s'enfuir, et il fallut l'intervention de deux autres agents pour l'emmener au poste.

Les vols. — Pendant l'absence de M. Lobeau, marchand des quatre-saisons, rue de la Justice, 28, un malandrin a pénétré chez lui et a dérobé quelques objets.

— M. Flouret, rue Delezenne, 24, a également été victime d'un vol. On lui a enlevé quatre montres d'une valeur de 40 francs.

Un feu de cheminée s'est déclaré jeudi matin, vers 8 h., chez M. Georges Tiédan, boulevard du Maréchal-Vaillant, 21.

Il a fallu l'intervention des pompiers de la rue de Fives.

Dégâts peu importants.

Les petits faits. — Arthur Van Eenoo, 22 ans, peintre, rue Van Dyck, 33, a été arrêté pour bris de clôture et coups.

MOUVEMENT DE LA POPULATION

Du 17 au 23 décembre 1905

Naissances **104** (55 garçons, 49 filles); il y en avait eu 93 la semaine précédente et 117 la semaine de l'année correspondante.

Mariages **30**.

Décès **89** (50 masculins, 39 féminins); la semaine dernière, le total des décès était de 94 et la semaine de l'année correspondante : 71.

Causes principales de décès : Tuberculose pulmonaire : 14 ; pneumonie et broncho-pneumonie : 6; apoplexie cérébrale : 8; bronchite : 1 ; maladies organiques du cœur : 3; gastro-entérite (de 0 à 1 an) : 7; cancer : 4.

Répartition des naissances et des décès, par quartiers : Hôtel-de-Ville, 5 naissances, 3 décès; la Gare Saint-Sauveur, 9 n., 11 d.; Moulins, 15 n., 8 d.; Wazemmes, 26 n., 19 d.; Vauban, 11 n., 1 d.; St-André, Ste-Catherine, 12 n., 23 d.; Esquermes, 4 n., 5 d.; St-Maurice, 4 n., 4 d.; Fives, 13 n., 11 d.; Canteleu, 1 n., 2 d.; Sud, 4 n., 1 d.

Etat-Civil de Lille

BONBONS pour le NOUVEL AN en Chocolat Thumas, 5, r. du Priez, LILLE

du 28 décembre 1905

Naissances. — Duhez Jeanne, rue Montesquieu. — Bornaert Marguerite, rue Baudin, 9. — Tiédrez André, rue de Croquet, 15. — Christiaens Jean, place Sébastopol, 14. — Eelen Pierre, rue de Jetiers, 133. — De Bill Victor, rue d'Austerlitz, 86. — Foucher Jeanne, rue du Croquet, 34. — Mallet Fernande, rue de Tournai, 59. — Verbeken Georges, rue d'Arras, 139. — Laurent Raymonde, rue de Paris, 242. — Decraene Lucienne, rue de la Justice, 7. — Glibert Henri, rue de Paris, 267. — Dhume Arthur, boulevard du Maréchal Vaillant, 22. — Gillet Marie-Louise, rue Nicolas Leblanc, 8. — Lemaire Angeste, rue des Huiles, cité Mallet, 15.

Décès. — Damman Angélique, 73 ans, veuve de Pierre Bierickx, rue Saint-Sauveur, 59. — Mourmant Narcisse, 27 ans, célibataire, rue du Vieux Marché aux Moutons, 18. — Squeder Raymond, rue Léon Gambetta, 102. — Vandenbnicke Victor, 2 ans, boulevard Victor Hugo, 199 bis. — Gille Jules, 72 ans, veuf de Sophie Debacker, rue de Wazemmes, 111. — Decraene Lucienne, 1 heure, rue de la Justice, 7. — Pleinck Emile, 45 ans, époux de Elodie Coudenaire, place Richebé, 1. — Monroy Marie, 6 ans, rue du Ronchin, 98. — Dubois Reine, 5 mois, cour Bigotte, 5. — Decrétin Jeanne, 3 ans, cité Mallet, 13.

PRINCESSE MAKOKO *Savon Victor Vaissier* Nouveau parfum exquis

MARCQ-EN-BARŒUL

L'incendie qui a détruit, mardi soir, une meule de paille, une batteuse mécanique, un tas de fagots de 20 stères et une grange, est dû, semble-t-il, à la malveillance.

Certains indices ont établi que le sinistre s'est déclaré dans la meule de paille.

L'enquête se poursuit.

L'explosion de Marcq-en-Barœul

MORT DE L'UN DES OUVRIERS BLESSÉS

M. Henri Pollet, une des victimes de l'explosion de mardi, avait été transporté à son domicile, chemin du Halage, dans un état alarmant.

Il est mort mercredi, dans la soirée, après deux jours de souffrances. Ses funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Un deuxième ouvrier, gravement atteint, M. Emile Dillies, inspire des inquiétudes à son entourage et à sa famille. Les médecins ne peuvent encore se prononcer d'une façon catégorique sur son état, des complications étant toujours à craindre.

Les autres blessés, MM. Louis Descamps et Louis Meurillon, sont en bonne voie de guérison.

Librairie de la "CROIX du NORD"
15, rue d'Angleterre, LILLE

DRAMES ET COMÉDIES

Expulsées, drame en 3 actes pour jeunes filles.
Sœur Blanche, drame en 3 actes pour jeunes filles.
Mlle Niquelon, comédie en 3 actes, pour jeunes filles, par Jehan d'Estréelles.
Le Calvaire, drame en 2 actes pour jeunes gens, par H.-J. Leroy.
En prison, s. v. p., comédie en 1 acte, par Jehan d'Estréelles.
Les cinq pièces : **4 fr. 75** franco

PHONOGRAPHES
Appareils pour projections
ROMANS, NOUVELLES, HISTOIRE, ART, ETC., ETC.
Les Catalogues spéciaux sont envoyés gratuitement, sur demande faite à la Croix du Nord, *15, rue d'Angleterre, Lille.*

FEUILLETON N° 33

L'AME DE ROLAND
par François BATTANCHON

Les dernières paroles de Gillette emplissaient ses oreilles comme une musique inconnue, pleine de troubles étranges, de douloureux mystères, qui, néanmoins, le plongeaient dans une espèce de joie lancinante dont jamais il n'eût soupçonné l'ivresse.

Son enfance, son amour, son père, Gillette, l'incendie de l'église, l'attaque du château, les supplices, les tortures, la cellule, le dévouement de Jacques et de Ludovic, les époux Le Huic, tout cela passait, fugitif, à travers son esprit en délire, et semblait appartenir à un rêve déchaîné, incohérent, rêve au milieu duquel il se débattait, et qui l'écrasait de tout le poids de son irréalité...

— Suis-je fou ? disait-il. Jamais je n'ai éprouvé ce que j'éprouve ! Jamais mon cœur n'a été agité de cette façon. Qu'est-ce ? On dirait que je vais perdre la raison, et cependant je suis près de comprendre des choses que je ne m'expliquais pas jusqu'alors !.. Comprendre ?... Hélas ! je ne sais plus !...

Il s'assit sur un rocher et chercha à rassembler ses idées...

— Scintillantes étoiles qui planez dans les régions infinies où se déroulent les impénétrables mystères, fit-il d'un accent éploré, vous qui présidez à nos nuits silencieuses et venez d'assister aux crimes de l'humanité me direz-vous le secret qui divise les âmes ?

D'un mouvement brusque, Roland se releva.

Il fit quelques pas et revint s'asseoir sur la même roche.

Son front se couvrait d'une sueur abondante, ses tempes battaient avec force, l'arc de ses sourcils se fronçait, tout en lui dénotait les absorbantes réflexions auxquelles il était en proie.

— Qu'ai-je à parler d'étoiles ?... soupira-t-il avec un rire amer. N'est-ce pas à Dieu que mon cœur doit s'ouvrir ? N'est-ce pas lui qui me donna une âme immortelle ?... Cette âme est donc en péril ?...

Pourquoi Gillette m'a-t-elle dit de prier pour son salut ?...

Il demeura quelques secondes immobile, les yeux fixés sur un point vague, sans vie, toutes ses facultés concentrées en un même et ardent désir d'échapper au doute affreux qui le rongeait.

— O mon père ! s'écria-t-il soudain, Vous avez voulu faire de moi un misérable instrument de vos crimes, vous m'avez rendu témoin de vos barbaries sans nom... Quelle est donc cette religion cruelle qui ordonne de telles atrocités ? Où puisez-vous le courage nécessaire à l'accomplissement de vos forfaits ?... Ce Christ, pour lequel vous répandez le sang des catholiques, n'est-il pas celui qui prêcha la paix du monde et mourut pour son rachat ? Qu'en avez-vous fait. C'est en son nom que vous souillez la terre de votre exécrable haine, que vous criez contre des êtres créés comme vous pour l'aimer et le glorifier, et vivre de son incomparable doctrine !... Nos ministres, propageant les dogmes de Calvin, nous disent que le Christ n'existe pas dans la communion. Les prêtres catholiques affirment que le Fils de Dieu s'incarne dans l'hostie. De là le sang versé, les horreurs du supplice la soif du meurtre et de la destruction. Que croire ? Que penser ? Ma tête s'égare... S'il est Dieu, ne peut-il venir à nous lorsque nous l'appelons ! ... Dieu peut tout !... Qui me dira si ce n'est pas lui qui a sauvé Gillette ?... Qui m'éclairera ?...

Roland se leva une seconde fois, passa une main fiévreuse sur son front et poursuivit sa course vagabonde.

Parfois, il s'arrêtait brusquement, saisi d'une pensée nouvelle.

Et ses lèvres laissaient échapper des mots inconscients, n'ayant aucune liaison entre eux, paroles mystérieuses dont les roches noirâtres se renvoyaient l'écho.

— Cette Vierge aimée de Gillette, cette Vierge qu'elle m'a dit de prier, serait-elle mère immaculée du Christ, la mère de Dieu ? Si le Christ est Dieu, nous devons donc croire.

A peu de distance se dressait le château d'Aubépin.

Sans s'en douter Roland avait marché à la rencontre du sombre manoir.

Il considéra la masse imposante de cette demeure seigneuriale où s'étaient abrités ses premières années, et ses traits se contractèrent.

En une rapide vision, mille souvenirs venaient de surgir devant lui, souvenirs confus d'où se détachait la dure image de son père, de cet homme qui avait enfermé son âme dans la fade piété protestante, qui l'avait nourrie de pâles lectures bibliques, de prêches plus froids que les froides murailles des temples réformés, l'armant au berceau contre les pratiques des *idolâtres*, contre leurs statues, leurs autels resplendissants, leurs gerbes fleuries, leur encens, tout ce *vain apparat étalé aux pieds de la Vierge et des saints.*

Il avait cherché à tuer en lui, sans y réussir, ce que Luther venait de tuer en Allemagne et Calvin en Suisse : la poésie de la religion.

Et Roland songeait à Gillette et à sa foi robuste...

... Une lueur perçait une des fenêtres du château. La chambre du sire d'Aubépin.

Des formes se mouvaient, fantastiques silhouettes que le jeune homme reconnut sur-le-champ pour appartenir à son père et à Richard la Bergée.

Que complotaient encore ces deux esprits ténébreux ?...

Il frissonna, car il devinait...

Et ses regards s'arrêtèrent sur cette inquiétante lueur qui ressemblait à un œil rouge veillant dans la nuit.

D'un geste énergique, il repoussa l'apparition et frappa le sol de son pied nerveux.

— Dieu m'inspirera ! dit-il d'un ton ferme et résolu. Entre l'ombre et la lumière je ne saurais hésiter !...

Il reprit sa marche à travers l'obscurité, s'éloignant du château en toute hâte comme s'il eût voulu échapper à sa criminelle influence. Depuis quelques jours il se sentait emporté dans un tourbillon sanglant dont il cherchait vainement à sortir.

Les événements qui s'étaient succédé, dès le retour de Richard, avaient profondément modifié les idées qu'il professait à l'égard du sire d'Aubépin, et, par une pente toute naturelle, il en était arrivé à douter de cette doctrine calviniste dans laquelle il avait vécu jusqu'à ce jour, et dont ses coreligionnaires se servaient pour justifier leurs exploits.

Il avait vu l'ardente défense des catholiques en butte aux attaques d'une meute acharnée et le stoïque courage qu'ils déployaient au milieu des massacres et des incendies.

Il avait assisté à la mort héroïque des victimes, à l'atroce supplice des martyrs de la foi chrétienne.

Il avait entendu des cris de douleur et d'agonie, des déchirements sans nom, d'effroyables appels à la clémence des bourreaux.

Il avait été témoin de toutes ces horreurs et son cœur s'était rempli de compassion.

Il se souvenait des rires hideux des huguenots, de leurs imprécations, de leurs blasphèmes, et se disait que de pareils hommes profanaient les augustes préceptes du Christ, et que, loin d'affermir une religion qui prétendait s'élever au-dessus du catholicisme romain, ils lui donnaient eux-mêmes le démenti le plus absolu et l'écrasaient de leurs propres mains.

La douce figure de Gillette traversait ce chaos, comme un rayon de soleil traverse l'ouragan,

Elle était l'éclair éblouissant qui venait illuminer son âme, lui faire entrevoir des horizons nouveaux, une terre inconnue où il lui semblait que des voix amies l'appelaient, le désiraient...

Cette enfant le ressuscitait du néant dans lequel il était plongé.

Un regard avait suffi pour cela.

Et Roland était infiniment troublé...

Dans le désarroi de ses pensées, il ne se rendait pas compte du temps écoulé depuis qu'il avait franchi le seuil de la maison Le Huic.

Une raie blanche frangeait les collines, annonçant le lever de l'aube matinale.

La nature engourdie sous son voile nocturne, se réveillait soudain à la pâle clarté de ce jour auroral.

Mille bruissements d'insectes s'entendaient sous la feuillée. Les oiseaux saluaient la lumière de leurs joyeux gazouillis.

(A suivre)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
PUR CACAO ET SUCRE
Fabriqué par les R.P. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme)
Dépôt : J. GIRAUD, 74, Rue Nationale, LILLE